Envoyé en préfecture le 28/05/2024
Reçu en préfecture le 28/05/2024
Publié le
ID : 081-218101053-20240523-2024_075-DE

EXTRAIT
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 23 MAI 2024

Délibération n° 2024/075

OBJET :		
Mise à l'étude d'un projet de création d'une section bilingue précoce français - occitan		
Date de convocation : **16 mai 2024**		Nombre de conseillers en exercice : **33**
Présents : **25**	Votants : **31**	Date d'affichage ou notification : **06 juin 2024**

L'an **2024, le 23 mai** à **18 heures 30**, le conseil municipal de GRAULHET, légalement convoqué, s'est réuni en session **ordinaire** à l'hôtel-de-ville sous la présidence de **M. Blaise AZNAR**, Maire.

Conformément à la loi n° 96-142 du 21 février 1996 et selon les dispositions de l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, la séance a été publique.

Étaient présents : 25
M. AZNAR Blaise - Mme LAVIT Michelle - Mme LEPINAY Marie-Christine - M. MIRALES Marc – Mme BOUTIN Mireille - M. HERRET Nicolas - Mme SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule M. SERIN Christian - M. ORTEGA Fernand - Mme BELOU Florence - M. BATAOUI Kamel - Mme DA COSTA Céu - Mme OISEAU Christelle - Mme BORDES Mélanie - M. SCUGLIA Domenico - Mme CHAFFARD Anaïs - M. HABERMEYER Olivier Bernard - Mme LAFAGE Chantal - Mme PHALIPPOU Martine - Mme MALAURE Françoise – M. POSER Nicolas - Mme DOS SANTOS FERRAO Emilia - Mme BUNEL Sylvie - M. BACOU Julien - M. ANDRIEU René.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avec pouvoir : 6
M. MEHDI Saïd (pouvoir OISEAU Christelle) - M. GRAU Jean-Michel (pouvoir HABERMEYER Olivier Bernard) – M. BLESS Mathieu (pouvoir LAVIT Michelle) - Mme FITA Claire (pouvoir AZNAR Blaise) - M. DURAND Eric (pouvoir BELOU Florence) - M. TERRASSIE Vincent (pouvoir POSER Nicolas).

Absents sans pouvoir : 2
M. CALMETTES Patrick - Mme PINEL Vanessa.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ SANS ABSTENTION

Mme LEPINAY Marie-Christine a été élue secrétaire.

Envoyé en préfecture le 28/05/2024
Reçu en préfecture le 28/05/2024
Publié le
ID : 081-218101053-20240523-2024_075-DE

Le Maire informe le conseil municipal d'un échange avec la Région Occitanie concernant un cursus bilingue Français – Occitan dès le 1er degré et plus précisément en cycle 1 maternelle, dans le cadre d'un programme de développement de l'enseignement de la langue Occitane dans nos écoles publiques.

Aussi, il est proposé à l'assemblée délibérante de solliciter officiellement auprès de la Direction des Services de l'Education Nationale du Tarn, l'engagement d'une étude de faisabilité dans l'éventuelle mise en place d'une section bilingue Français – Occitan dans le cursus scolaire de nos écoles publiques du 1er degré.

Entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

DÉCIDE

- D'APPROUVER la sollicitation de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Tarn dans le cadre d'un projet de création d'une section bilingue Français – Occitan dans le cursus scolaire des écoles publique de Graulhet.

- DE DONNER pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération et engager la commune.

Pour extrait conforme,

LE MAIRE : **Blaise AZNAR**

Le secrétaire de séance **: Marie-Christine LEPINAY**





« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse – sis 68, rue Raymond IV BP 7007 – 31068 Toulouse Cédex 07 – dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.
Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : http://www.telerecours.fr »